



Montceaux-Lès-Meaux
Village de caractère et d'histoire

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 AVRIL 2016

Etaient présents : M. BELIN, M. CIELECKI, Mme ROLLAND

Mmes LELIEVRE, DOYON, LOVERA, PEPERMANS

Mrs LEJEUNE, LEHOUGRE, PEPERMANS, ALBORS, GUILLON

Absents excusés : Mme THIOURT, M. SIMON

Absent excusé représenté : M DEGRAEVE a donné pouvoir à M. PEPERMANS

Secrétaire de séance : M. CIELECKI

Le précédent procès-verbal ayant été accepté à l'unanimité, Monsieur le Maire propose de commencer l'ordre du jour.

Monsieur le Maire qui fait approuver les comptes 2015 de la commune n'assiste pas au vote du compte administratif et quitte la salle du conseil.

- 1) Madame ROLLAND présente le compte administratif 2015 de la commune conforme à la balance et au compte de gestion du receveur municipal et propose d'affecter l'excédent 2015 au budget unique 2016.

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT
134 637.20€	45 463.19€

Le conseil approuve à l'unanimité le compte administratif 2015 et décide d'affecter l'excédent de fonctionnement 2015 soit 134 637.20 € en section de fonctionnement à l'article 002 et l'excédent d'investissement 2015 soit 45 463.19€ en section d'investissement à l'article 001.

Monsieur le Maire participe de nouveau à la réunion et remercie les membres présents.

- 2) Vote du taux des trois taxes locales : Madame Rolland rappelle qu'il a été décidé en commission finances de ne pas augmenter les taxes cette année. Celles-ci seront identiques à l'année précédente soit :

Taxe d'habitation	14.40%
Taxe foncière sur le bâti	20.23%
Taxe foncière sur le non bâti	56.25%

Accepté à l'unanimité.

3) Budget primitif 2016

a-

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes
557 371.55€	557 371.55€

b-

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes
165 730.32€	165 730.32€

Accepté à l'unanimité

4) Eclairage Public

Monsieur CIELECKI annonce l'acceptation d'une subvention pour l'éclairage public par le SDESM (50%+10%) et une somme de 1 540€ pour la mise en valeur du patrimoine.

La commission a retenu des appareils à LED fabriqué en France, l'entreprise est implantée à Rouen.

Montant des travaux : 57 880.35 €

Montant de la subvention du SDESM : 31 894.53 €

Reste à la charge de la commune : 25 985.82€

5) Maintenance éclairage public 2016/2020

Monsieur CIELECKI demande de prendre une délibération pour adhérer à un contrat de maintenance préventive et corrective de l'éclairage public au SDESM pour une durée de 4 ans (2016/2020).

Accepté à l'unanimité

6) Place de la Mairie

Note de présentation par Claude CIELECKI

Réfection de la place de la Mairie en cours de réalisation, elle sera terminée début mai.

Les entreprises intervenantes sont :

MLM location pour le terrassement, le lycée Léopold Bellan pour la pose des pavés.

L'Entreprise WIAM

Montant des travaux : 18 326.40 €.

Montant de la subvention parlementaire de Madame la Sénatrice 30% soit 4581.60 euro.

Reste à la charge de la commune 10 690.40 €

7) Bloc sanitaire

Le bloc sanitaire sera comme prévu opérationnel pour la rentrée 2016/2017 sous le contrôle du bureau d'études VERITAS.

Montant des travaux : 30 000 €

Montant de la subvention de l'état : 50% soit 15 000 €

Reste à la charge de la commune : 15 000 €

8) NAP

Note de présentation par Céline ROLLAND

En raison d'une baisse des dotations de l'état et d'une hausse des frais de fonctionnement des services mis en place par la municipalité, il est demandé au conseil municipal de voter une demande de participation annuelle de la part des parents pour la rentrée scolaire 2016/2017 pour un montant de 50 €, payable en une seule fois le jour de l'inscription (annuelle).

Ne pas oublier que cette participation financière est comprise pour 36 semaines de cours, soit trois heures de NAP par semaine, au total 108 heures.

Ce qui fait $50 \text{ €} / 108 \text{ h} = 46 \text{ cts}$ de l'heure, pour un montant de 5 € par mois.

9) Service scolaire : cantine/garderie

Note de présentation par Céline ROLLAND

Hausse des tarifs de la garderie et de la cantine pour la rentrée scolaire 2016/2017, il est demandé au conseil municipal de voter les tarifs suivants:

Cantine

Habitants de Montceaux : 3.80 €

Habitants extérieur : 4.30 €

Garderie

Habitants de Montceaux, 1.80 € la demi-heure et 1.10 € la demi-heure suivante.

Habitants extérieur : 2.20 € la demi-heure et 1.50 € la demi-heure suivante.

Accepté à l'unanimité

10) Règlement Cimetière

Note de présentation par Laurence LELIEVRE

Le règlement du cimetière est en cours de vérification règlementaire, il vous sera proposé de le voter au prochain conseil municipal qui aura lieu fin juin.

11) Espace Verts

Note de présentation par Philippe LEJEUNE

Le conseil municipal est appelé à prendre une délibération et autorisé le maire à signer une convention avec l'association Horizon pour intervenir 20 fois dans l'année pour l'entretien des espaces verts.

Montant de la prestation annuelle : 4 000 € TTC.

Accepté à l'unanimité

12) Terrain de Sport

Note de présentation par Yoanne GUILLON

Les nouveaux paniers de basket seront installés prochainement ainsi que les poteaux et filets de protection.

Pour l'aménagement de sport, nous avons obtenu une subvention parlementaire de 30%.

Montant total des équipements : 2 347.46 € HT

Paniers de basket : 1 660 € HT

Filets : 209.90 € HT

Poteaux : 477.56 € HT

Subvention parlementaire : 30% soit 704.24 €

Reste à la charge de la commune : 1 643.22 €

13) Sécurité Routière

Note de présentation par Claude CIELECKI

Bilan concernant les différentes réunions des rues :

Le premier problème soulevé lors de ces réunions est la vitesse dans de nombreuses rues du village notamment la rue de Lizy et la rue de St Jean.

Après concertation avec la DTT de Villenoy, nous proposons :

La création de stationnement sur la chaussée rue de Lizy pour faciliter l'accès sur les trottoirs pour les piétons (accès à la mairie, à l'école, à l'arrêt de bus et à l'église).

La mise en place d'une priorité à droite comme le prévoit le code de la route en agglomération.

L'installation de panneaux stop à l'intersection Chemin de Montebise, rue des Ormeaux pour réduire la vitesse rue de St Jean.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer et de délibérer pour le changement de signalisation et autoriser Monsieur le maire à prendre des arrêtés correspondants afin d'assurer la sécurité des usagers.

Accepté à l'unanimité

14) Environnement

Note de présentation par Claude CIELECKI

Suite à plusieurs plaintes de riverains concernant le stationnement de camion et de tâches de gasoil à différents endroits de la commune.

Il est demandé au conseil municipal de prendre une délibération pour interdire le stationnement de tous les véhicules de plus de 3.5 tonnes, sur l'ensemble du territoire de la commune et d'autoriser Monsieur le maire à prendre les arrêtés nécessaires.

Accepté à l'unanimité

15) Occupation du Domaine Public

Note de présentation par Philippe LEJEUNE

Il est demandé au conseil municipal de prendre une délibération concernant l'occupation du Domaine Public à usage commercial et d'autoriser Monsieur le maire à signer la convention entre les parties.

Période autorisée d'utilisation de la place de la mairie : du 16 mai 2016 au 03 octobre 2016 soit 4 mois sauf le week-end des Monticelloises (du vendredi midi au lundi midi).

L'occupation du Domaine Public est soumise à redevance un forfait pour une surface de 30 m² pour un montant : 200 €

Suite à cette décision, le paiement se fera à la signature de la convention entre la mairie et le commerçant.

Accepté à l'unanimité.

16) Titularisation

Note de présentation par Patrice LEHOUGRE

Il est demandé au conseil municipal de prendre une délibération pour la titularisation de Madame LIMOSIN au poste d'Adjointe Administrative et d'autoriser à prendre un arrêté concernant la création de ce poste.

Accepté à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h30.